



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E172293

VALABLE JUSQU'AU 24/06/2025

ÉDITÉ LE 19/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/12/2017

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 17/10/2023  
1 000

Raison sociale : BROSSEAU MICKAEL

93 RUE DE LA REPUBLIQUE  
79240 L'ABSIE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NIORT 833 917 818

Siret : 833 917 818 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5410445

Assurance Responsabilité Travaux :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302099011

Assurance Responsabilité Civile :

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES 302099011

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 06 30 93 27 04

Portable : 06 30 93 27 04

Fax :

Site Internet : [www.facebook.com/settings?tab=profile&section=user](http://www.facebook.com/settings?tab=profile&section=user)

E-mail : [brosseau.mickael@orange.fr](mailto:brosseau.mickael@orange.fr)

Responsabilité légale :

BROSSEAU MICKAËL GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	01/03/2022
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	09/04/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/03/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME  
91 BOULEVARD DE BRETAGNE  
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.